

MINISTRE DE L'ENERGIE  
ET DE L'EAU

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi



Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET n°..003./2026/MI/SOMAPEP/DP/DG

**PAYS** : République du Mali  
**NOM DU PROJET** : Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa)

**Intitulé de la Mission** : Prestations de contrôle et surveillance des travaux de six (06) forages de reconnaissance et de six (06) piézomètres

**N° de crédit** : Crédit (A) N° 7680-ML & Crédit (B) N° 7679-ML

**N° de référence** : ML-PASEMa-461276-CS-CQS

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali, et a l'intention d'affecter une partie des fonds pour les services de consultant.

Les services du consultant (« les services ») comprennent le contrôle et la surveillance des travaux de six (06) forages de reconnaissance et de six (06) piézomètres dans les régions de San et de Mopti/Sévaré, pour une durée de 07 mois.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de passation des marchés pour la mission sont disponibles sur le site Web de la SOMAPEP SA suivant : <https://www.somapep.ml> ou peuvent-être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous :

SOMAPEP s.a, Siège Social Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu, Tél. +(223) 20 22 00 26, BP : 1528 ; E-mail : [coordination3@somapep.ml](mailto:coordination3@somapep.ml) avec copie à l'Email : [mamadoumoussatoure@gmail.com](mailto:mamadoumoussatoure@gmail.com)

La Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP SA) invite à présent les firmes de consultants admissibles ("Consultants") à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Les critères pour le classement des consultants sont les suivants :

1.	<b>Activités du consultant et relation avec le domaine des prestations</b> Cabinet spécialisé dans les études, contrôle et surveillance de travaux de réalisation de forage d'eau et/ou d'exploration géologique, régulièrement constitué	[20]
2.	<b>Qualification du consultant dans le domaine des prestations</b> <i>2.1 3 expériences spécifiques dans la conduite des prestations d'exploration hydrogéologique au cours des dix (10) dernières années (2015-2024). 30pts (10 points par expérience)</i> <i>2.2 2 Expériences spécifiques dans la conduite des prestations de contrôle des travaux de forage d'eau au cours des dix (10) dernières années (2015-2024). 40pts (20 points par expérience)</i>	[70]
3.	<b>Organisation technique et managériale du consultant</b> <i>Organisation (organigramme) _____ 5pts</i> <i>Moyens _____</i> <i>Matériels _____ 5pts</i>	[10]
<b>TOTAL</b>		[100]

*NB : Seules les expériences justifiées avec des attestations de bonne exécution accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats seront prises en compte dans l'évaluation.*

**La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100. En cas de bureaux classés ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évaluées pour le critère 2.2 sera classé devant.**

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de septembre 2025 ('Règlement de Passation des Marchés'), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-consultance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode Qualifications du Consultant telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures suivantes, de 08 heures à 16 heures locales, à la **SOMAPEP s.a**, Siège Social Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu, Tél. +(223) 20 22 00 26, BP :1528 ; E-mail : [coordination3@somapep.ml](mailto:coordination3@somapep.ml).

Les manifestations d'intérêt doivent être remises par écrit en langue française en un (01) original et deux (02) copies sous enveloppe cachetée accompagnée d'une copie du dossier complet sur Clé USB) à l'adresse ci-dessous en personne au plus tard le 30/03/2026.

**Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP-SA)**

Premier étage/Secrétariat du DGA

À l'attention de : Coordinateur du Projet/SOMAPEP-sa

Quartier Magnambougou Faso Kanu,

BP 1528, Bamako-Mali

Tél : +(223) 20 22 00 26

E-mail : [coordination3@somapep.ml](mailto:coordination3@somapep.ml)

Les manifestations d'intérêt doivent porter la mention « **Manifestation relative aux Services de consultants pour les prestations de contrôle et surveillance des travaux de six (06) forages de reconnaissance et de six (06) piézomètres** »

Les candidatures électroniques sont autorisées.



Le Directeur Général

Idrissa Sadou DIALLO